

Association des Habitants de Buffevent

Emmanuelle CASCAIL, Présidente • Jacqueline ROCHEREUL, Vice-Présidente

29 rue de Buffevent, 79000 NIORT • Téléphone : 05 49 73 04 02 • Portable : 06 32 34 58 94

Adresse de messagerie : assobuffeventniort@orange.fr • Site web : www.assoniort-habitants-buffevent.fr



Niort, le 14 février 2012

Ordre du Jour : BUFFEVENT

- Environnement à protéger et à exploiter
- Sécurité routière, quartier à aménager

1. AVENUE DE NANTES

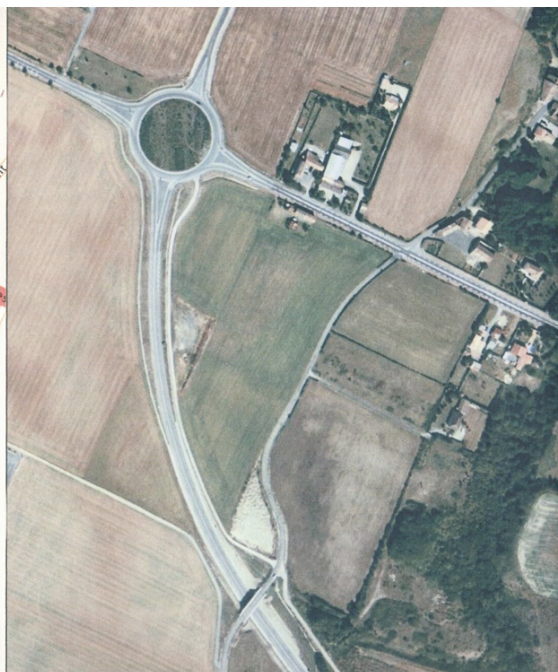
1.1 L'intersection



Conséquences : lieu accidentogène

Mesures proposées :

- aménagement, sécurisation du carrefour
- interdiction de tourner à gauche non respectée
- fermeture de la Rue des Vallées de Buffevent et ouverture d'une voie partant du rond-point (proposition de tracé faite au Conseil Général en 2010)



1.2 Bus



Conséquences : lieu accidentogène, horaires inadaptés

Mesures proposées :

- Signalisation verticale annonçant piétons et bus
- Passages piétons
- Mise en place de « silhouettes noires » pour alerter de la dangerosité des lieux
- Abris bus, barrières de sécurité
- Plus de passages aux heures de pointe et de retour de marché

1.3 Chemin des Pommères

Mesures proposées : implantation d'un STOP

2. BUFFEVENT secteur ST LIGUAIRE

2.1 Rue des Vallées de Buffevent, plate-forme de concassage (construction non signalée au public)



Conséquences : va et vient de camions sur route inadaptée, sur chemin du IIIème millénaire, route dangereuse

Mesures proposées : rattachement de la rue au rond-point

2.2 Chemin de Torfou



Conséquences : déchetterie sauvage, pollution

Mesures proposées : barrières, blocs de pierres

3. BUFFEVENT secteur STE PEZENNE

3.1 *Rue de Buffevent*



Conséquences :

- nuisances dues à la circulation de + en + dense venant de la déchetterie et délestage route de Coulonges, dans une rue pas adaptée, lieu accidentogène
- non-respect de la limitation de vitesse (camions ville et CERP)

Mesures proposées:

- aménagement et sécurisation de la rue (voies piétonnes et pistes cyclables)
- contrôles, comptage des véhicules

3.2 *La Vallée de Girassac, le Chemin du IIIème Millénaire*



Conséquences : détérioration d'un site classé, impossibilité de randonner sur le chemin du IIIème millénaire

Mesures proposées : la vallée doit être évitée par les camions et aménagée pour les randonneurs et cyclistes, une réflexion pourrait être menée sur son potentiel (faune, flore, loisirs)

3.3 *Aménagement du Chemin de la Bouesse en chemin de promenade, plantation de haies*



4. PROJET D'AGRANDISSEMENT DU CENTRE DE TRI DU VALLON D'ARTY

→ **Demande d'informations sur le projet, exposition de nos inquiétudes, à savoir :**

- augmentation de la circulation
- création d'un contournement envisagé?
- tri de quels déchets, odeurs, etc...?

5. PROPOSITION DE RENCONTRE SUR LES LIEUX